

Appels d'offres d'Ile de France Mobilité

Nous exigeons la poursuite du cadre social existant des personnels

L'URIF-FO a été reçue comme prévu ce mercredi 10 novembre par la direction d'IDFM, M. Laurent Probst directeur général et M. Pierre Ravier directeur des mobilités de surface.

M. Jean-Paul Bailly nommé récemment médiateur dans le conflit des transports en IDF en raison de la situation chez Trandev était présent.

Notre délégation était composée de Gabriel Gaudy, Khalid Oughzif, Vincent Vilpateur, Didier Dorville et Jean-François gaska.

Notre demande d'audience été motivée par notre volonté d'agir face à la casse sociale qui découle de l'attribution des appels d'offres émises par IDFM et de la création d'entreprises dédiées.

Les entreprises de transports saisissent l'occasion pour détruire tous les acquis sociaux arrachés dans ces entreprises au cours des décennies passées.

Cette situation est inacceptable, elle est à l'origine des conflits de ces dernières semaines et elle sera à l'origine de bien d'autres conflits dans les semaines et les mois à venir.

Les salariés de ce secteurs ont droit au respect, au respect des accords sociaux conclus dans le cadre de leur mission. Qui accepterait d'être traité comme du vulgaire bétail, qui passerait d'une entreprise à une autre sans avoir son mot à dire.

Nous avons porté ce mandat défini dans les différentes réunions régionales organisées depuis le mois de juin.

Il nous semble que ce message a été entendu, que notre détermination comme celle des grévistes de ces dernières semaines a marqué les esprits.

Nous n'avons à ce stade aucune garantie sur les suites qui seront données à cet échange aussi utile soit-il. C'est pourquoi nous devons afficher le 18 novembre la plus imposante détermination de tous par la grève et la mobilisation dans un rassemblement devant le Conseil Régional.

Paris, le 10 novembre 2021